

## LES MÉMOIRES DE M. DE GASPÉ. <sup>(1)</sup>

---

Le touriste qui, venant de parcourir une contrée luxuriante, se repose enfin à l'ombre du berceau de son jardinet, n'a rien de plus pressé que de jeter à la hâte, sur son calepin, quelques lignes descriptives, quelques séduisants croquis rappelant en miniature, des vals riants, des rochers mousseux, de petits lacs dormant paisibles dans un cadre verdoyant, beautés pittoresques et incultes entrevues çà et là, le long de la route parcourue.

Il en a été de même pour M. de Gaspé, touriste dans cette vaste carrière qu'on appelle la vie et dont le sentier est tantôt parsemé de fleurs, tantôt hérissé d'épines et se voyant à la dernière étape de la vieillesse, il prit bravement la plume et retraça en caractères alertes et juvéniles ses *Mémoires* : doux souvenirs que notre vénérable vieillard voyait se succéder, pimpants comme dans un songe, en regardant, rêveur, les tisons incandescents de lâtre antique, qui lançaient leurs bleus éclairs.

Aujourd'hui les *Mémoires* sont à la mode en France. C'est à qui écrirait les siens. Après Marmontel et le Comte de Grammont c'est Jean Jacques Rousseau avec ses *Confessions*, puis Chateaubriand avec ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, ensuite Lamartine avec ses *Confidences*, plus récemment nous voyons le trop fameux Renan et nombre d'autres écrivains français, qui presque tous ont voulu transmettre à la postérité, les traits de génie de leurs intéressants personnages : jetant sur un idéal sublime un voile de réalité choquante et dépoétisant d'un trait de plume toutes les merveilleuses conceptions, tous les chefs d'œuvre littéraires que nous avons appris à admirer.

« Il n'y a rien de plus contraire au véritable sentiment de l'art, dit le prince Albert de Broglie, dans une appréciation des *Mémoires d'Outre-Tombe*, ni de plus funeste à ses monuments que cette décomposition posthume qu'on leur fait subir. Il y a là je ne sais quelle violation d'une sorte de pudeur poétique qui instinctivement fait mal et

---

(1) Extrait d'une conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 12 décembre 1886.